

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00712

Numéro SIREN : 822 426 979

Nom ou dénomination : 5 A

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004544

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
CHARTRES

Date : 01/10/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/004544**
n° de gestion : **2016B00712**
n° SIREN : **822 426 979 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 01/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

5 A - Sté par actions simplifiée
1 Rue DES GRAVIERS - RAVILLE 28500 CHERISY France

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



AB|G-2801/T-DEPOT-
ACTE/I-480853

~ SAS 5A

1 RUE DES GRAVIERS
RAVILLE
28500 CHERISY

COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 9

Copie Certifiée Conforme
~ pf

BL CONSEILS & EXPERTISES

7 COURS DES DAMES

78200 MANTES LA JOLIE

01 82 36 02 70

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	97 500	65 000	32 500	97 500	65 000-	66.67-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 318		1 318		1 318	
	Total II	98 818	65 000	33 818	97 500	63 682-	65.31-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	45 000		45 000	26 200	18 800	71.76
	Autres créances	17 146		17 146	14 259	2 887	20.25
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				2 971	2 971-	100.00-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	62 146		62 146	43 429	18 717	43.10
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	160 964	65 000	95 964	140 929	44 965-	31.91-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 93 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	93 000	93 000		
	Réserves				
	Réserve légale	9 300	9 300		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	6 609	477	6 132	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	54 024-	6 132	60 157-	980. 96-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	54 885	108 909	54 024-	49. 61-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	2 609		2 609	
	Emprunts et dettes financières diverses	19	19		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 682	7 948	1 733	21. 81
	Dettes fiscales et sociales	28 770	24 053	4 717	19. 61
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	41 079	32 020	9 059	28. 29
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		95 964	140 929	44 965-	31. 91-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

41 079 32 020

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	234 000		234 000	204 000	30 000	14.71
Chiffre d'affaires NET	234 000		234 000	204 000	30 000	14.71
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			563	3 478	2 915-	83.81-
Autres produits			5	15	9-	63.34-
Total des Produits d'exploitation (I)			234 569	207 493	27 075	13.05
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			67 204	50 085	17 119	34.18
Impôts, taxes et versements assimilés			3 391	3 603	212-	5.89-
Salaires et traitements			107 833	105 526	2 307	2.19
Charges sociales			40 820	39 199	1 621	4.14
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			6	0	6	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			219 254	198 414	20 840	10.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			15 315	9 079	6 235	68.67
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12 31/12/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	65 000		65 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	289	196	93	47. 51
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	65 289	196	65 093	NS
2. Résultat financier (V-VI)	65 289-	196-	65 093-	NS
3. Résultat courant avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 974-	8 883	58 858-	662. 56-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 050	2 751	1 299	47. 22
Total des produits (I+III+V+VII)	234 569	207 493	27 075	13. 05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	288 593	201 361	87 232	43. 32
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	54 024-	6 132	60 157-	980. 96-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Dérogations	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 95 963.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 234 000.00 Euros et dégageant un déficit de 54 024.39- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	97 500		
Prêts, autres immobilisations financières			1 318
TOTAL	97 500		1 318
TOTAL GENERAL	97 500		1 318

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			97 500	97 500
Prêts, autres immobilisations financières			1 318	1 318
TOTAL			98 818	98 818
TOTAL GENERAL			98 818	98 818

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		65 000			65 000
TOTAL		65 000			65 000
TOTAL GENERAL		65 000			65 000
Dont dotations et reprises financières		65 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 318		1 318
Autres créances clients	45 000	45 000	
Personnel et comptes rattachés	100	100	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 759	4 759	
Groupe et associés	11 757	11 757	
Débiteurs divers	530	530	
TOTAL	63 464	62 146	1 318

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 609	2 609		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 682	9 682		
Personnel et comptes rattachés	1 983	1 983		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 032	11 032		
Impôts sur les bénéfices	4 050	4 050		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 487	11 487		
Autres impôts taxes et assimilés	217	217		
Groupe et associés	19	19		
TOTAL	41 079	41 079		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	19			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	9 300			9 300

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	100
Total	100

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 330
Dettes fiscales et sociales	4 376
Total	8 705

Charges et produits constatés d'avance

Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- MASO	200	95.00	180
- TOSCA FRUIT	7 702	90.00	5 126
- TOSCA	149 273	50.59	71 910
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

In Extenso

In Extenso BMS Expertise Comptable
16 B rue Saint-Melaine
La Visitation
35000 Rennes

Tél. : +33 (0) 2 23 47 74 74
chavagne@inextenso.fr
www.inextenso.fr

Exercice du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

5A

1 Rue des Graviers
28500 CHERISY

In Extenso

IN EXTENSO BMS
16B rue Saint-Melaine
35000 RENNES

Tél. : +33 (0)2 23 47 74 74
www.inextenso.fr

5A

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

1 Rue des Gravieres
28500 CHERISY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associé unique de la société 5A,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5A relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} janvier 2019** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information portée dans la **note « Evénements significatifs postérieurs à la clôture »** de l'annexe des comptes annuels relative aux incidences liées aux mesures de contraintes prises par le Gouvernement pour faire face à la crise sanitaire liée au Coronavirus.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ♦ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ♦ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ♦ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ♦ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rennes, le 9 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

IN EXTENSO BMS



David SAUVAGE
Associé
Directeur Général

BILAN ACTIF

Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	97 500	65 000	32 500	97 500	65 000-	66. 67-
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 318		1 318		1 318	
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	45 000		45 000	26 200	18 800	71. 76
Autres créances	17 146		17 146	14 259	2 887	20. 25
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités				2 971	2 971-	100. 00-
Charges constatées d'avance (3)						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

Capital (Dont versé : 93 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	93 000	93 000		
Réserves				
Réserve légale	9 300	9 300		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	6 609	477	6 132	NS
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès d'établissements de crédit				
Concours bancaires courants	2 609		2 609	
Emprunts et dettes financières diverses	19	19		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 682	7 948	1 733	21.81
Dettes fiscales et sociales	28 770	24 053	4 717	19.61
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance (1)				
Ecart de conversion passif (V)				

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

41 079

32 020

COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	234 000		234 000	204 000	30 000 14. 71
Chiffre d'affaires NET					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges		563	3 478	2 915-	83. 81-
Autres produits		5	15	9-	63. 34-
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *		67 204	50 085	17 119	34. 18
Impôts, taxes et versements assimilés		3 391	3 603	212-	5. 89-
Salaires et traitements		107 833	105 526	2 307	2. 19
Charges sociales		40 820	39 199	1 621	4. 14
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges		6	0	6	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	65 000		65 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	289	196	93	47. 51
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 050	2 751	1 299	47. 22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Dérogations	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 95 963.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 234 000.00 Euros et dégageant un déficit de 54 024.39- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	97 500		
Prêts, autres immobilisations financières			1 318
TOTAL	97 500		1 318
TOTAL GENERAL	97 500		1 318

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			97 500	97 500
Prêts, autres immobilisations financières			1 318	1 318
TOTAL			98 818	98 818
TOTAL GENERAL			98 818	98 818

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		65 000			65 000
TOTAL		65 000			65 000
TOTAL GENERAL		65 000			65 000
Dont dotations et reprises financières		65 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 318		1 318
Autres créances clients	45 000	45 000	
Personnel et comptes rattachés	100	100	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 759	4 759	
Groupe et associés	11 757	11 757	
Débiteurs divers	530	530	
TOTAL	63 464	62 146	1 318

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 609	2 609		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 682	9 682		
Personnel et comptes rattachés	1 983	1 983		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 032	11 032		
Impôts sur les bénéfices	4 050	4 050		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 487	11 487		
Autres impôts taxes et assimilés	217	217		
Groupe et associés	19	19		
TOTAL	41 079	41 079		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	19			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	9 300			9 300

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	100
Total	100

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 330
Dettes fiscales et sociales	4 376
Total	8 705

Charges et produits constatés d'avance

Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- MASO	200	95.00	180
- TOSCA FRUIT	7 702	90.00	5 126
- TOSCA	149 273	50.59	71 910
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

5 A
Société par actions simplifiée au capital de 93 000 euros
Siège social : 1, rue des Graviers – RAVILLE
28500 CHERISY
RCS CHARTRES 822 426 979

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
Exercice clos le 31 décembre 2019

Monsieur Philippe TOLLEMER, associé unique et Président de la société 5A, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé, étant précisé qu'il s'agit du premier exercice clos, et que cet exercice ne comporte que quatre mois.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société n'appelle pas de commentaires particuliers.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, est intervenu l'épidémie due à la COVID 19 qui apporte beaucoup d'incertitudes en matière économique.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

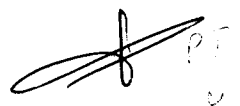
Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de gérer au mieux ses participations compte-tenu du contexte épidémique très particulier.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.



Nous vous rappelons que notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

- la société TOSCA dont elle détient 50,59 % des actions.
- La société TOSCA FRUIT dont elle détient 90 % des actions
- La société MASO dont elle détient 95% des parts.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 234 000 euros contre 204 000 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,71 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 5 euros contre 15 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -63,34 %.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 67 204 euros contre 50 085 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 34,18 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 391 euros contre 3 603 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,89 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 107 833 euros contre 105 526 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,19 %.

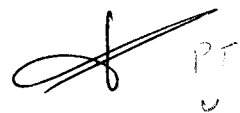
Le montant des charges sociales s'élève à 40 820 euros contre 39 199 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,14 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 2 contre 2 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 6 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 219 254 euros contre 198 414 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,50 %.

A handwritten signature in black ink, followed by the initials 'PT' and a small checkmark.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 15 315 euros contre 9 079 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 68,67 %.

Quant au résultat courant avant impôts, après prise en compte d'un résultat financier de - 65 289 euros (-196 euros pour l'exercice précédent) il s'établit à -49 974 euros contre 8 883 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -662,56 %.

Après prise en compte :

- de l'impôt sur les sociétés de 4 050 euros contre 2 751 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 47,22 %,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par une perte de 54 024 euros contre un bénéfice de 6 132 euros, soit une variation de -980,96 %.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 95 964 euros contre 140 929 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -31,91 %.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 54 024 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante

Perte de l'exercice :	54 024 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	6 609 euros

En totalité au compte "report à nouveau", lequel s'élève ainsi à - 47 415 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 54 885 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 11 897 euros, ayant entraîné un impôt théorique de 1 886 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.



Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

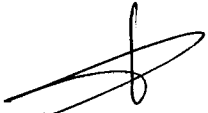
Exercice clos au 31/12/2019

Article D. 441-1 - 1 ^{er} du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-1 - 2 ^{er} du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement											
Nomines de factures concernées											
Montant total des factures concernées TTC	0 €	172 €	1 873 €	100 €	1 290 €	3 437 €	0 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €	298 000 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,00%	0,26%	2,79%	0,15%	1,92%	1,92%					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							0,00%	15,38%	15,38%	15,38%	127%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre de factures exclues											
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuels ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : (préciser) - Délais légaux (préciser)					- Délais contractuels : (préciser) - Délais légaux (préciser)					

Exercice Clos au 31/12/2018

 PT

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranche de retard de paiement													
Montant total des factures concernées TTC	101 €	101 €	101 €	1 018 €	1 321 €			10 400 €	20 400 €	0 €	0 €	30 800 €	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,24%	0,24%	0,24%	2,47%	3,19%								
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC								5,66%	11,11%	0,00%	0,00%	16,77%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)													
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux 30 jours						Délais légaux 30 jours						

 PT
✓

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Montant total des factures concernées TTC	101 €	101 €	101 €	1 018 €	1 321 €			10 400 €	20 400 €	0 €	0 €	30 800 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,24%	0,24%	0,24%	2,47%	3,19%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC								5,66%	11,11%	0,00%	0,00%	16,77%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux 30 jours						Délais légaux 30 jours					

Exercice Clos au 31/12/2017

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement											
Montant total des factures concernées TTC	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux 30 jours					Délais légaux 30 jours					

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 4^{ème} du Code de commerce et contrairement aux règles applicables à la SAS pluripersonnelle, les conventions conclues directement entre la société unipersonnelle et son dirigeant ne font pas l'objet d'un rapport du Commissaire aux Comptes mais doivent être seulement mentionnées sur le registre.

Conventions conclues au cours de cet exercice :

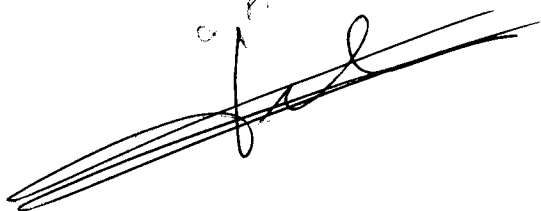
- Convention de trésorerie avec les sociétés TOSCA, MASO, TOSCA FRUIT sociétés dont Monsieur Philippe TOLLEMER est associé.
- Convention d'assistance administrative avec les sociétés TOSCA, MASO et TOSCA FRUIT qui a donné lieu à une facturation annuelle de 234 000 euros HT

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE



Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Président'.

Société par actions simplifiée au capital de 93 000 euros
Siège social : 1, rue des Gravières – Raville 28500 CHERISY
799613948 RCS VERSAILLES

Tableau financier

Tableau financier	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
I – Situation financière en fin d'exercice :			
a) Capital social	93 000	93 000	93 000
b) Nombre d'actions émises	9 300	9 300	9 300
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0
II – Résultat global des opérations effectives			
a) Chiffre d'affaires hors taxes	234 000	204 000	153 000
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	13 727	8 883	15 070
c) Impôt sur les bénéfices	4 050	2 751	2 674
d) Bénéfices après impôts, amortissement et provisions	-54 024	6 132	12 296
e) Résultat distribué	0	0	0
f) Participation des salariés	0	0	0
III – Résultat des opérations réduit à une seule action			
a) Bénéfices avant impôts, amortissement et provisions	1,47	0,95	1,62
b) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	0	0,65	1,33
c) Dividende versé à chaque action	0	0	0
IV – Ventilation de la nature des actions			
a) Nombre d'actions à dividende prioritaire		0	0
b) Nombre maximum d'actions futures à créer		0	0
c) Par exercice de droits de souscription		0	0
V - Personnel			
a) Nombre de salariés	2	2	2
b) Montant de la masse salariale	107 833	105 526	69 950
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres)	40 820	39 199	25 774



5 A

Société par actions simplifiée au capital de 93 000 euros

Siège social : 1, rue des Graviers – RAVILLE

28500 CHERISY

RCS CHARTRES 822 426 979

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 25 SEPTEMBRE 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice de – 54 024 euros de la manière suivante :

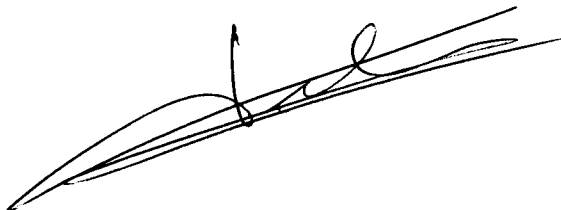
Perte de l'exercice : - 54 024 euros

En totalité au compte "report à nouveau", lequel s'élève ainsi à - 47 415 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Président'.